



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de l'APLW

Date : 7 juillet 2013

Heure : 13 h

**Lieu : bibliothèque municipale, 3470 route Principale,
Wentworth-Nord**

1. Mot de la présidente

- a. Madame Théorêt remercie les gens d'être présents.

2. Lecture de l'ordre du jour et adoption de l'ordre du jour

- a. Aucun point à ajouter par les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Vérification du quorum (15 % des membres)

- a. Environ 28 personnes sont présentes.
 - i. Il est important de noter que les cotisations des membres ne s'effectuent pas automatiquement. Sans le porte à porte de Diane Théorêt, le taux de participation serait beaucoup plus faible. Lors de l'assemblée annuelle générale, il n'y avait qu'une cinquantaine de membres inscrits pour l'année 2013-2014.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 30 juin 2012

6. Suivi au procès-verbal du 30 juin 2012

- a. Les bouées ont été installées. Le code d'éthique combiné à l'installation des bouées donnent des résultats. Les bouées de NO PARKING de la plage semblent efficaces. Quant à la vitesse dans les baies, il semble y avoir des améliorations mais il y a encore place à l'amélioration.
- b. La barrière de la plage est ouverte jusqu'au 24 juin, des frais de \$10 devaient être chargé en tout temps pendant la période estivale pour l'ouverture de la barrière. Il y a eu questionnement sur la gestion de la barrière de la plage et sur les frais. Il a été convenu qu'il y aura une première fois sans frais mais que des frais de \$10 seraient exigés pour les ouvertures subséquentes.
- c. Le ponceau du bout du lac a été inspecté par la municipalité pour en vérifier la conformité. Il est conforme aux exigences du ministère.

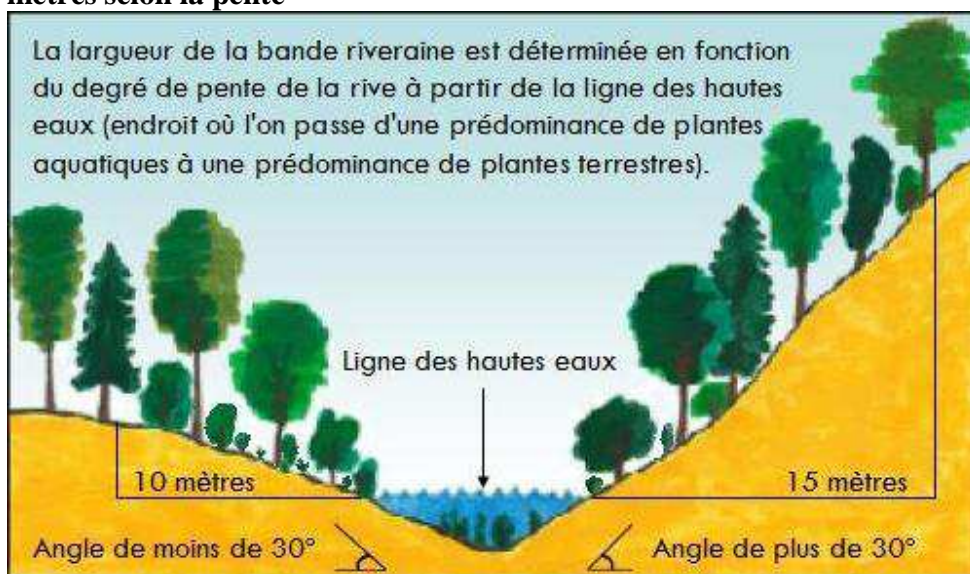
7. Environnement

a. Analyse de la transparence du l'eau du lac

- i. Les chrysophycées (algues jaunes) sont de retour. Le dernier test de transparence a été effectué en juin. À cause du retour des chrysophycées (algues jaunes), le dernier relevé de transparence du mois de juin a été affecté (autour de 4M).
- ii. Petit rappel : les algues jaunes sont les petites bulles transparentes que l'on peut observer dans l'eau. Ces algues jaunes dégagent une odeur désagréable. Diane

Théorêt mentionne que le Lac Laurel et le Lac des-Seize-Îles semblent eux aussi affectés.

- b. **Tests de suivi dans le cadre du réseau de surveillance volontaire des lacs (chlorophylle et phosphore dissous) et remboursement de 50% des coûts par la municipalité**
 - i. Des échantillons d'eau sont envoyés au ministère 3 fois dans la période estivale. Mélanie Deslauriers est responsable de l'échantillonnage.
- c. **Autres analyses par Notreau** (responsable Julie Gouin)
 - i. Une analyse de l'eau pour la baignade sera effectuée fin-juillet début août.
 - ii. Nous effectuerons un suivi avec des experts pour voir quels sont les possibilités pour lutter contre la prolifération des algues jaunes..
- d. **Suivi du périphyton**
 - i. Un nouveau suivi devrait débuter cette année. La mesure de l'épaisseur de la mousse sur les roches en eau peu profonde.
- e. **Ponceau à la décharge du lac**
 - i. Le ponceau du bout du lac a été inspecté par la municipalité pour en vérifier la conformité. Il est conforme aux exigences du ministère.
- f. **Mesures de protection du lac**
 - i. **Importance de la revégétalisation obligatoire de la bande riveraine sur 5 mètres et tonte interdite sur 10 mètres ou 15 mètres selon la pente**



- ii.
- iii. **Conformité, efficacité et entretien des systèmes septiques**
 - 1. Offre de Rebutis-Soulanges – la préférence des membres est pour la fin septembre.
- iv. **Éviter de brasser le fond du lac (Code d'éthique à la navigation, bouées)**

Pour les bouées, il a été souligné que le 10KM n'était pas toujours visible. Nous sommes conscients de la situation et les responsables réfléchissent à différentes solutions pour l'amélioration de la visibilité. La problématique se situe que lors de l'installation des bouées, le niveau du lac est plus élevé (printemps) et il varie en période estivale. Un membre mentionnait la possibilité d'afficher sur une pancarte la limite de vitesse pour augmenter la visibilité. Les responsables regarderont les possibilités.

8. Bilan financier présenté par Dawn Alexandre

- a. Questionnements au niveau de l'argent pour l'ensemencement. Il y a eu des truites rouges mises à l'eau ce printemps. Ce qui reste dans le fonds pêche devrait être en grande partie utilisé pour des truites grises cet automne. Tout dépendant de la disponibilité des stocks des fournisseurs (grosueur, quantité).
- b. Questionnements au niveau du montant d'actif de l'association. M. Barriault explique qu'il faut toujours un fonds de réserve en cas de problèmes. Il donne l'exemple du dossier que l'APLW a eu à débattre pour le dépotoir sec.

9. Ratification des actes des administrateurs

Richard L'heureux propose. Debbie Zemnicks appuie.

10. Activités habituelles

- a. **Tournoi de pêche des 23-24 juin 2012** : Faible participation.
Alain Renaud se propose pour prendre la relève de Joan Hébert.
Remerciements à Joan Hébert pour son dévouement depuis 20 ans lors de cet événement.
- b. **Épluchette de blé d'inde – 10 août 2013 à 11 h** : Responsables : Mélanie Deslauriers, Emily Wragg, Madeleine Lasnier (épluchage). Logistique : André Allard.
- c. **Ensemencement**. Madeleine Lasnier suggère d'ensemencer le lac au printemps plutôt qu'à l'automne pour assurer la survie des poissons, ce qu'Alex Mawdryk confirme.

11. Cotisation et recrutement des membres

La cotisation annuelle demeure à 30 \$ pour 2013-2014. Elle couvre, entre autres, l'assurance responsabilité civile pour la plage.

12. Plage

- a. **Entretien et revégétalisation-budget à prévoir**
La plage sera aménagée pour améliorer la descente de bateau et conserver un endroit pour la baignade. Pour la revégétalisation et pour s'assurer que les eaux qui s'écoulent soient filtrées naturellement avant d'atteindre le lac. M. André Allard est en communication avec des experts qui produiront un plan. Par la suite, nous regarderons l'exécution de ce plan (membres ou autres) et le budget associé.
- b. **Poubelles** :
Un membre demande l'installation d'une poubelle au stationnement de la plage. La demande est approuvée.

13. Élection des membres du Conseil d'administration

- a. **Membres de l'exécutif 2012-2013** : Mesdames Dawn Alexandre, Joan Hébert, Renée Chevrefils, Mélanie Deslauriers, Julie Gouin, Micheline Kingsberry(démission) et Diane Théorêt; Messieurs André Allard, Richard Barriault, Ron Harnden, Alex Mawdryk, Alain Renaud et Richard Wragg.
- b. **Membres de l'exécutif 2013-2014** : Mesdames Dawn Alexandre, Joan Hébert, Renée Chevrefils, Mélanie Deslauriers, Julie Gouin et Diane Théorêt; Messieurs André Allard, Richard Barriault, Ron Harnden, Alex Mawdryk, Alain Renaud et Richard Wragg.

14. Questions diverses des membres

- a. **Population de poissons** : Mme Debbie Zemnicks s'interroge sur la quantité et la sorte de poissons que nous mettons dans le lac. Pour le moment, nous ensemençons mais nous y allons à l'aveugle. Un membre propose d'autres sortes de poissons comme l'arc-en-ciel.

Nous vérifierons la possibilité de valider nos choix et la quantité à mettre. Pour cette année, nous ensemencerons de la truite grise cet automne. La truite grise est celle que l'on retrouve naturellement dans le lac. Évidemment, il faudra tenir compte des algues jaunes.

- b. M. Gary Flockton se demande si tous les résidents sont traités de la même façon pour la réglementation des bandes riveraines. Le respect de la réglementation des bandes riveraines est de la responsabilité de la municipalité. L'association n'a aucun pouvoir. Mme Diane Théorêt lui mentionne qu'il peut aller à la réunion du conseil de la municipalité pour signaler ses inquiétudes sur l'intégrité de l'application de la réglementation.
- c. M. Gary Flockton demande s'il y a moyen de modifier la charte pour pouvoir voter soit par procuration, soit par internet (vote électronique) ou soit par anticipation. Il demande de présenter un amendement à la charte. Nous regarderons si ces options sont envisageables et la faisabilité de ses options pour notre association. L'objectif est de faciliter le vote des membres qui ne peuvent être présents.

15. Fermeture de l'assemblée

L'assemblée s'est terminée à 15 h.